

# L'influence de l'Homme sur l'environnement

## Influence de l'Homme sur l'environnement :

### A. L'Homme déséquilibre les écosystèmes

#### 1) L'aménagement du territoire

Endroits aménagés et utilisés par l'Homme avec conséquences sur l'écosystème : villes, terres agricoles, voies de communication, carrières, ports et constructions en littoral (ex : la déforestation pour l'agriculture modifie le milieu et supprime des milieux de vie de nombreux animaux).

#### 2) Les pollutions et leurs conséquences

- ⇒ Pesticides, engrais (agriculture intensive) et pollutions chimiques (industrie).
- ⇒ Rejet dans les fleuves ou rivières des eaux dont la température est supérieure à celle du milieu (pollution thermique) entraîne une modification des conditions de vie et influence les peuplements.

Ces pollutions peuvent avoir des impacts planétaires comme par exemple l'effet de serre et les changements climatiques.

#### L'effet de serre :

- ⇒ Phénomène naturel qui permet le réchauffement de l'atmosphère.
- ⇒ Gaz naturellement présents dans l'atmosphère (CO<sup>2</sup> et vapeur d'eau) ont la propriété de piéger une partie du rayonnement solaire réémis par la Terre : ce sont les gaz à effet de serre.
- ⇒ Rejet en quantités croissantes dans l'atmosphère des gaz comme le dioxyde de carbone, mais aussi les CFC et le méthane amplifie le phénomène naturel d'effet de serre.

#### 3) La surexploitation et l'introduction d'espèces

- ⇒ Par la chasse et la pêche non contrôlées (disparition d'un maillon du réseau trophique ayant pour conséquence un déséquilibre de l'écosystème et l'extinction d'autres espèces).
- ⇒ Introduction de nouvelles espèces fragilise les écosystèmes (modification des relations de compétition entre les espèces du milieu).

### B. L'homme protège son environnement

La biodiversité est devenue patrimoine mondial de l'humanité, il faut la protéger et l'amplifier.

Des mesures de protection de certaines espèces sont mises en place :

- ⇒ interdiction de pêche, de chasse ou de cueillette.
- ⇒ Aménagements spécialisés pour éviter l'impact des infrastructures sur les espèces.
- ⇒ Création de réserves naturelles et de parcs.
- ⇒ Rejets des activités humaines sont contrôlés et des actions permettant de diminuer leur impact sur l'environnement sont mises en place (ex : traitement des déchets).

**Zoom sur les moments clés de la biodiversité**

- **1972** : lors de la **conférence de Stockholm**, les pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) examinent le lien entre développement et environnement. Cette conférence aboutit à la création du programme des Nations Unies pour l'environnement.
- **1980** : l'Union internationale pour la conservation de la nature introduit la **notion de « développement durable »**.
- **1987** : Gro Harlem **Brundtland**, présidente de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement, définit le développement durable et ses enjeux.
- **1992** : à la **conférence de Rio de Janeiro**, les pays membres de l'ONU rédigent un manuel de quatre sections et dix chapitres appelé **Agenda 21** parce qu'il est destiné à mettre en œuvre, dans les pays signataires (178), des politiques en faveur du développement durable pour le vingt et unième siècle.
- **1997** : la **conférence de Kyoto** aboutit à un protocole de lutte contre le réchauffement climatique, visant à réduire l'émission des gaz à effets de serre.
- **2002** : l'ONU réunit à **Johannesburg** ses pays membres et des représentants de la société civile pour faire un bilan des réalisations en faveur du développement durable dix ans après la conférence de Rio.

